

## En direct de l'USP n°9 (26.2 – 2.3.2018)

### Comité

Le comité a discuté des défis actuels tels que l'accord de libre-échange avec le Mercosur, le boycott par l'USP du sommet agricole sur le Mercosur ainsi que les prochaines étapes qui y sont liées. Les membres ont également discuté et adopté un argumentaire contre l'initiative « Eaux propres pour tous » qui sera transmis aux organisations membres dans les prochains jours. Le comité a également discuté de la position de l'USP concernant le train d'ordonnances 2018, l'initiative pour des aliments équitables et celle pour la souveraineté alimentaire. Par ailleurs, des informations concernant les premiers résultats du sondage interne sur le développement futur de la PA ont été données. Enfin, suite à la démission de l'UMS, le comité a décidé de demander aux maraîchers de réexaminer leur position.

### Rencontre avec la FIAL

A l'occasion d'une rencontre avec les dirigeants de la Fédération des Industries Alimentaires Suisses (FIAL), l'USP a discuté de l'état des différents marchés ainsi que des thèmes politiques actuels. Concernant l'initiative « Eaux propres pour tous », toutes les parties considèrent que son acceptation modifierait complètement les pratiques actuelles du secteur agroalimentaire. Des intérêts communs ont également été constatés en matière de déclaration d'absence des OGM. Ainsi, les deux organisations s'engagent afin qu'un label pour des aliments exempts d'OGM soit rapidement disponible en Suisse.

### Barèmes d'indemnisation pour les pylônes, les regards et les conduites

Dès maintenant, les nouveaux barèmes d'indemnisation pour la pose de câbles, de canalisations et de regards dans le terrain sont disponibles. Il s'agit de recommandations communes de différentes associations et entreprises actualisées tous les deux ans environ. Par rapport à la version précédente, il faut noter une augmentation du barème d'environ 0,8 % afin de tenir compte du renchérissement. Les documents sont disponibles sur [www.agriexpert.ch](http://www.agriexpert.ch). Il est également possible d'y commander la dernière version des directives d'estimation des dommages aux cultures.

### Statistique de la semaine

Agristat estime qu'en 2015 297'000 places de travail en Suisse étaient liées à l'agriculture indigène dont 156'000 qui en étaient complètement dépendantes. Là-dedans se trouvent évidemment les agriculteurs mais également des fournisseurs (p. ex. : des vendeurs de fourrage, des ateliers mécaniques) ainsi que des acheteurs (p. ex. : des abattoirs ou des moulins).

### Note de la semaine

Le 28 février dernier, le Conseil national a accepté une motion de Jean-Pierre Grin (UDC, VD) par 140 voix contre 35. Cette motion exige le retrait de l'huile de palme d'un éventuel accord de libre-échange avec la Malaisie afin de ne pas mettre en danger la culture de colza suisse. L'objet va maintenant au Conseil des Etats qui se montre traditionnellement plus critique avec ce type de demandes. Il reste à espérer que la chambre des cantons se rappellera que son contre-projet à l'initiative pour la sécurité alimentaire a été accepté par près de 80 % des citoyens le 24 septembre dernier et que le renforcement de la production indigène était à la base de bien des votes positifs.